

ce pays. Aussi votre livre a sa place marquée sur la table de travail de tous nos prêtres.

Et puis, vous contribuerez à donner un nouvel essor à l'étude du droit ecclésiastique, qui peut-être a été trop négligée jusqu'ici parmi nous. Il est bien important pour le prêtre de connaître à fond les lois de l'Eglise et de se bien pénétrer de l'esprit qui les a inspirées. C'est le moyen de respecter les droits de chacun et de prévenir ainsi beaucoup de difficultés. On ne peut impunément oublier, dans le gouvernement des choses religieuses, ces lois qui ont été promulguées sous le souffle de l'Esprit Saint et dont l'expérience des siècles a confirmé la sagesse.

La publication de votre livre a une portée plus générale encore : elle constitue un précieux stimulant pour tous les prêtres. A la suite de votre digne collègue, M. l'abbé Louis Paquet, vous leur prêchez d'exemple la grande loi de l'étude ; vous leur montrez ce que peut faire l'application au travail. Vous avez sans doute passé de longues veilles à coordonner les connaissances juridiques que vous avez puisées à Rome, et vos notes de professeur ; à consulter les décisions du Saint-Siège, spéciales à notre pays, les décrets des conciles provinciaux, les mandements des évêques, nos lois civiles, pour en extraire ce qui allait à votre sujet. Aussi, bien que jeune encore, vous pouvez offrir à vos confrères dans le sacerdoce un beau volume de cinq cents pages, avec la promesse d'en donner un autre semblable dans un avenir prochain.

Je fais des vœux pour que vous ayez des imitateurs. Oui, que la divine Providence fasse surgir de plus en plus nombreux, dans les rangs de notre clergé, des esprits sérieux, des fervents de l'étude, qui pourront ensuite nous faire profiter des résultats de leurs travaux.

Recevez de nouveau, monsieur l'abbé, l'assurance de ma gratitude et croyez à mon bien affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

ACTIONS DE GRACES

Après avoir obtenu une faveur signalée, une personne désire remercier, par l'intermédiaire de la *Semaine*, la Vierge Immaculée.
